

réduite au simple vœu qu'il n'y a pas moyen de l'identifier sans frôler l'abus. Il faudrait dire à son sujet ce que Lacan disait du psychanalyste : où est, qui est ?... Je crois donc que nous devrions cesser de l'utiliser, maintenant que notre école n'est plus menacée d'oubli.

S'il existait

Mais qu'il ne soit pas identifiable, le cartel d'École, est-ce que ça empêche d'en parler ?

Peut-être même qu'il n'y en a pas d'autres que d'École. En effet, tous ont pour fonction de penser la psychanalyse, donc de se rompre à la doctrine, à ce qui s'est déposé des efforts maintenant séculaires pour penser la psychanalyse. Tout analyste est face à ce problème car on ne pense jamais *ex nihilo*. Le corpus des textes de Lacan est notre référence majeure, non exclusive, et notre appui. C'est parfaitement lisible même chez nos AE (analystes de l'École) qui parlent, certes, à partir de leur expérience, mais qui la formulent toujours avec les termes de Lacan, avec la part de son enseignement qu'ils ont réussi à métaboliser. Cela laisse d'ailleurs entière la question du rôle joué par cette part dans la pratique elle-même. Toute pensée étant appuyée sur ce qui la précède, sur ce qui a été formulé d'avant, la distinction entre assimilation et production se complique. L'assimilation en effet ne se réduit jamais à une information, laquelle est inerte du point de vue analytique. Pour assimiler il faut se laisser enseigner, et c'est tout un travail qui doit contrer le « je n'en veux rien savoir » de chacun.

Alors je conclus : tous les cartels de l'École de psychanalyse du Forum, même quand ils balbutient sur une première découverte des textes, sont d'École, et aucun donc ne peut prétendre se distinguer à ce titre. Des analystes, Lacan disait en 1967 que l'on peut supposer qu'il y a chez certains une meilleure structuration analytique de l'expérience, eh bien, de même, on peut supposer sans doute que certains cartels s'approchent plus des finalités de l'École que d'autres, mais pas moyens de les identifier, pas même par les produits propres à chacun qui en sortent éventuellement, car qui dira ce que ces produits doivent au cartel plutôt qu'à chacun ?

* ↑ Après-midi des cartels, « Qu'est-ce qu'un cartel d'École ? », à Paris, le 20 mai 2017.

L'ACAP-CL

Joyeux anniversaire !

Quelques mots du bureau de l'ACAP-CL

Nadine Cordova *

Les douze ans de l'ACAP-CL

L'Association des centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien (ACAP-CL) a été créée il y a exactement douze ans. Je décline à dessein l'intitulé de l'ACAP-CL pour ne pas perdre de vue son lien intime à l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) dont elle est issue, plus exactement du Forum France.

Face à la crise qui traverse la santé mentale dans les années 2000 et qui continue de contaminer le discours dans les institutions de soin, les écoles, les familles, la société et par ricochet la façon d'aborder la question psychique, le CO (Conseil d'orientation) de l'EPFCL-France, dès septembre 2004, s'interroge. Comment répondre à cette mutation, aux demandes croissantes de soin alors que les moyens ne cessent de diminuer ? Comment répondre à la mise en cause de la psychanalyse ? Quelles en sont les conséquences pour le sujet ? Comment s'orienter ?

En novembre 2005, à la demande du CO, un groupe de travail se constitue pour réfléchir à ces questions. Il est confié à Luis Izcovich et une équipe composée de Patrick Barillot, Brigitte Hatat, Françoise Josselin et Claude Léger, dont la présence attentive et l'engagement dans ce projet et l'École ont été sans faille ¹.

Et c'est une offre qui va naître de ce travail. Le CO propose d'ouvrir des centres d'accueil psychanalytique (CAP) orientés par la psychanalyse *du champ lacanien*, c'est-à-dire qui traite du champ de la jouissance. Ils n'ont pas pour but de pallier les déficits des structures de soin, de se mettre en rivalité avec elles, mais bien de faire valoir un certain traitement du symptôme. Ces centres ont pour objectif de dénouer des situations de crise psychique en prenant en compte la singularité subjective. En outre, les CAP ont une autre mission au niveau de l'École et du Forum, ils sont des lieux de formation. Impulsées par les responsables des CAP, des réunions régulières avec les consultants et les intervenants sont organisées ; elles sont des espaces de contrôle et de formation clinique sans pareil.

Le projet est donc entériné par l'assemblée générale de l'EPFCL à Toulouse le 16 décembre 2005. L'ACAP-CL est ainsi créée sous l'égide de l'EPFCL-France. L'association régie par la loi de 1901 donnera le cadre légal du fonctionnement de ces centres de consultation avec ses premiers statuts, et son premier bureau est désigné en 2006.

En septembre 2006, le premier centre ouvre enfin ses consultations au local, 118, rue d'Assas à Paris. Le CAPA, Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents, est destiné au départ à une population ciblée, les adolescents, particulièrement touchés par le contexte de crise de la psychiatrie. Il s'agit de répondre dans les plus brefs délais à leur demande, celle de leur famille et celle des réseaux éducatifs. Si au départ les entretiens ne dépassent pas six mois, l'offre initiale d'accueil et d'orientation est complétée par la possibilité d'un suivi psychanalytique sans limitation de temps avec le principe de gratuité². Rapidement, le CAPA s'ouvre aux jeunes adultes, et l'équipe de consultants s'élargit à de jeunes analystes ou en voie de l'être qui se soutiennent de leur propre analyse.

Trois ans plus tard, en 2009, un nouveau CAP ouvre ses portes à Orly. Le CAPAO, Centre d'accueil psychanalytique pour adultes à Orly, comme son nom l'indique, accueille, quant à lui, des adultes qui se trouvent confrontés à des souffrances psychiques, et qui cherchent à les démêler. Le CAPAO fonctionne en collaboration avec la ville d'Orly, qui met à disposition des locaux du CMPP (centre médico-psycho-pédagogique).

Au fil du temps, des projets d'extension du CAPA à Paris et sa proche banlieue sont recherchés pour répondre à une forte demande de consultations. S'il y a des locaux, ils sont onéreux, et l'ACAP-CL se trouve ainsi confrontée au contexte global de crise au niveau des financements. Pourtant, courant 2013, un projet d'ouverture d'une antenne du CAPA est proposé. Et à l'automne 2015, des consultations sont proposées à la Maison des associations de Bagnolet.

De nombreuses initiatives essaient de voir le jour en province, mais là encore elles se confrontent au manque de locaux ou de financements, rendant compliquée l'ouverture de nouveaux centres. Pour répondre à cette situation, les consultants du Centre d'accueil psychanalytique Midi-Pyrénées (CAP-MP), créé en janvier 2016, reçoivent jeunes ou adultes en cabinet dans les conditions du CAPA.

Ainsi, chaque CAP³ qui se crée s'enracine d'abord d'un désir et d'un projet qui tient compte de l'environnement et de ses particularités. L'ACAP-CL soutient les projets, accompagne leur élaboration, veille à ce qu'ils

s'inscrivent dans le champ lacanien. Comme le stipulent les statuts, les projets sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale de l'EPFCL-France.

L'ACAP-CL permet donc de loger des centres, de gérer, coordonner les structures d'accueil, le suivi psychanalytique, et de soutenir toutes nouvelles initiatives. De plus, elle développe des outils de diffusion (création du logo, de plaquettes, du site dès 2008) et recherche des partenariats, des ressources, des locaux. Et il y a encore beaucoup à faire pour être dans l'air des réseaux sociaux et du web. Enfin, en 2017, l'ACAP-CL devient une association d'intérêt général. Ce point est important car le fait d'être habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux souligne que l'association respecte certaines conditions au regard du fisc. Ce statut est un gage.


Si l'ACAP-CL cherche à maintenir sa présence dans la cité, elle s'efforce de soutenir le lien entre les CAP et l'École. Là aussi, il y a du chemin à faire pour transmettre les expériences de ces structures, questionner la particularité de cette clinique et inscrire ces expériences dans l'École.




Pour conclure. L'ACAP-CL garde toute sa pertinence aujourd'hui d'abord parce que nous ne pouvons pas ne pas prendre en compte l'état du monde et ses conséquences sur les sujets, ensuite parce que aujourd'hui notre École ne peut pas se passer de formations cliniques. Ce mouvement nous met au travail, l'ACAP-CL et ses CAP sont une chance pour l'École, qui a besoin de se renouveler de l'expérience. Ils participent à sa vitalité. Grâce à sa spécificité, le cadre de l'ACAP-CL est un espace de plus pour que la psychanalyse continue d'exister.

L'ACAP-CL est donc une association vivante qui prend en compte les évolutions de la société, et aussi de notre communauté. Les statuts évoluent en ce sens en acte. Il y aurait d'ailleurs un intérêt à réfléchir sur les effets que produisent l'ACAP-CL et ses CAP dans la cité et notre École.

Nous espérons enfin que de nouveaux CAP verront le jour dans un futur plus ou moins proche.

Mots-clés : histoire, champ lacanien, CAP.

*  Présidente de l'ACAP-CL.

1.  Vous trouverez dans ce *Mensuel* un texte de Claude Léger dans lequel il évoque le contexte qui a présidé au projet d'accueil psychanalytique. Ce texte a déjà été publié dans le numéro 15 du *Mensuel* et est toujours d'actualité.
2.  Depuis 2014, les jeunes qui consultent au CAPA peuvent soutenir l'association par des dons, ce qui ne vaut pas comme paiement de séances.
3.  Pour rappel, à ce jour les centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien sont au nombre de trois :
 - le CAPA, Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes à Paris, avec une antenne à Bagnole, responsable Cathy Barnier et coordinatrice à Bagnole Frédérique Decoin-Vargas ;
 - le CAPAO, Centre d'accueil psychanalytique pour adultes à Orly, responsable Jean-Pierre Drapier ;
 - le CAPA-MP, Centre d'accueil psychanalytique Midi-Pyrénées, responsable Marc Leray.

Quelques mots du bureau de l'ACAP-CL

Dimitra Kolonia *

L'ACAP, pas sans le CL

Que répond la psychanalyse face au malaise dans la civilisation ?

- Présente !

« Quoi donc attendre du chant de ce malaise ? Rien, sinon de témoigner de l'inconscient qu'il parle ¹. »

L'ACAP-CL (Association des centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien) avec ses CAP (centres d'accueil psychanalytique) donne cette possibilité en ouvrant une brèche dans le marché actuel du malaise. Son offre répond à « une population qui ne sait pas comment ou ne peut pas adresser sa souffrance d'emblée à un psychanalyste ² ». Les CAP offrent un accueil à chaque sujet qui fait la demande et permettent la rencontre avec une écoute qui tient au désir de la différence absolue et à une réponse singulière.


L'ACAP, étant du champ lacanien, n'est pas une association quelconque. Les CAP ne sont pas des institutions quelconques et les consultants des CAP ne sont pas des professionnels quelconques.

L'ACAP, étant du champ lacanien, est orientée par celui-ci qui la lie à notre École. Le champ lacanien, champ de jouissance, ouvre la place à l'hétérité. À l'opposé du discours dominant qui tend à homogénéiser les jouissances, le champ lacanien répond : *Ya de l'Un*. Il promeut une psychanalyse qui inclut les différences, autrement dit, non ségrégative, non normative, non adaptative. Les CAP suivent ce fil.


D'une manière certes plus périphérique, l'ACAP-CL, à travers ses CAP, participe à l'extension de la psychanalyse, à la formation, à la promotion d'une psychanalyse laïque, ce qui n'est pas un enjeu mince dans le monde actuel.


Alors, gardons-le(s) CAP, à savoir « le champ lacanien, qui est pour nous le signifiant unitaire ³ ».

Mots-clés : champ lacanien, CAP, psychanalyse laïque.

*  Trésorière de l'ACAP-CL.

1.  J. Lacan, « Radiophonie », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 435.

2.  Présentation de l'ACAP-CL sur le site : <http://www.acap-cl.epfcl.fr/>

3.  Charte de l'IF-EPFCL (Internationale des forums - École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien).

Quelques mots des fondateurs d'hier et d'aujourd'hui

Claude Léger

Projet de centre d'accueil psychanalytique *

Nul n'ignore plus aujourd'hui que la santé mentale est en crise, depuis qu'elle a été incluse dans la démarche évaluatrice qui régit désormais les institutions de santé et les pratiques professionnelles. La psychanalyse est affectée par cette idéologie, comme le débat parlementaire sur sa place au regard des psychothérapies en a attesté récemment. Elle se révèle, ainsi qu'on a pu le constater avec l'expertise de l'INSERM sur les psychothérapies, irréductible à toute évaluation statistiquement quantifiable.

Or, la psychanalyse a été, de très nombreuses années durant, la référence majeure et même l'orientation affichée de la plupart des institutions en charge de la santé mentale, quels que fussent les pathologies psychiques concernées, l'âge des patients, et même le statut de ces institutions. La pratique libérale ne dérogeait pas à cette règle : une majorité de psychiatres se réclament encore aujourd'hui de la référence freudienne, mais on sait que la démographie de cette discipline court au désastre.

La remise en cause de la psychanalyse au niveau politique n'est pas étrangère à la crise que connaît la psychiatrie, dont le démantèlement a été inauguré il y a vingt ans par l'introduction du DSM-III nord-américain. Le découpage de la nosographie psychiatrique en troubles comportementaux a conduit à l'émergence de sous-spécialités censées traiter chaque type de troubles à l'aide de protocoles issus de « conférences de consensus ». Une telle démarche trouve son aboutissement dans la valorisation des thérapies comportementales et cognitives (TCC).

Face à cette situation, une école de psychanalyse comme celle des Forums du Champ lacanien ne peut rester inerte. Elle a déjà mis en place depuis sa création un ensemble de lieux de formation et de recherche cliniques : les collèges cliniques. Grâce à ce dispositif, il est possible de répondre aux attentes émanant de ceux qui sont impliqués dans une pratique clinique, en institution ou non.

Mais cela ne constitue qu'un aspect de ce à quoi le champ lacanien a à répondre dans le contexte actuel. En effet, nous devons prendre en considération le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande pour ce qui concerne la souffrance psychique et l'urgence subjective.

C'est pourquoi, à l'issue d'une réflexion menée à la demande du conseil d'orientation par un groupe de travail placé sous la responsabilité de Luis Izcovich, l'idée de créer des centres d'accueil psychanalytique s'est imposée, au regard de demandes qui se multiplient aussi vite que disparaissent les lieux d'écoute de la crise psychique, renvoyée vers des dispositifs de soins spécifiés selon la nomenclature des troubles.

L'EPFCL-France initie un projet dont il faut cerner d'emblée les axes et donc les limites. L'offre serait celle d'un accueil assuré par un consultant, en vue de dénouer un moment de crise, d'orienter vers un analyste ou une institution partenaire.

Cette offre devrait être proposée à une population ciblée pour éviter une inadéquation entre l'adresse et les possibilités de réponse, et ce par des contacts préalables avec les institutions susceptibles d'orienter les personnes souffrantes vers le centre d'accueil.

Pour Paris, il nous a semblé que nous pourrions, au moins dans un premier temps, utiliser une partie du local de la rue d'Assas pour cet usage. Cela a permis de définir en conséquence la population potentiellement concernée, à savoir les lycéens et les étudiants des divers établissements environnants. Il s'est donc avéré que notre offre pourrait se faire principalement en direction des adolescents et des jeunes adultes. Or, il se trouve que c'est la population la plus démunie en dispositifs d'accueil, et que par ailleurs les situations de crise chez ces sujets sont de plus en plus traitées par une approche comportementale protocolisée.

Il s'agirait, du moins au départ de notre initiative, de permettre à ces jeunes de rencontrer un interlocuteur formé à cette clinique complexe, qui puisse l'aider à s'orienter vers une réponse qui prenne en compte la singularité subjective, au-delà des troubles.

Ce qui vaut pour Paris pourrait valoir pour de grandes villes universitaires de province. Il serait pertinent que de tels projets puissent s'y concrétiser, pour que cette expérience devienne celle de l'EPFCL-France, chaque projet pouvant trouver ses particularités du moment qu'il s'inscrit dans le cadre associatif que nous allons devoir mettre en place pour faire fonctionner ce type d'activité.

* ↑ Ce texte a déjà été publié dans le numéro 15 du *Mensuel*, en avril 2015.

Quelques mots des fondateurs d'hier et d'aujourd'hui

Luis Izcovich

Pourquoi le CAPA ?

Douze ans après la création du CAPA (Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes), le bureau de l'ACAP-CL (Association des centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien) a pris l'heureuse initiative de faire un point sur le parcours. Il s'agit d'une idée importante car elle permet d'avoir un aperçu de l'expérience et d'extraire les enseignements nécessaires, que ce soit pour sa poursuite dans la même direction, ou pour la rectification des éventuelles déviations par rapport à nos options de départ.

J'ai participé à la création du CAPA, soit aux débats qui ont amené à la nécessité de son existence en rapport à notre École, aux options cliniques ainsi qu'à la réalisation des statuts. C'est essentiellement de l'esprit de l'époque et des raisons des choix effectués que je peux témoigner.

La question s'était posée à plusieurs reprises au Conseil d'orientation (CO). Tout d'abord, après la scission avec l'Association mondiale de psychanalyse (AMP), nous avons créé les collèges cliniques. Puis nos efforts ont été consacrés à la création des Forums et de leur structure internationale, l'IF (Internationale des Forums). Enfin, les conditions ont été possibles pour créer dès le départ ce qui a été la finalité de cette nouvelle expérience institutionnelle : l'École internationale de psychanalyse des Forums.

Il a donc fallu un temps pour produire ces structures et stabiliser leur fonctionnement. Cela dit, de temps en temps et de façon récurrente, apparaissait, dans les discussions du CO, l'idée d'introduire une structure où il soit possible de faire une offre de l'existence et de l'expérience analytiques, à des sujets qui autrement ne se seraient pas adressés à un analyste.

Une fois donc que nos structures internes ont été consolidées et que l'École a été créée, le temps est venu de mettre en forme l'idée d'un centre de consultation constitué uniquement par des analystes confirmés ou sur la voie de l'être. La réflexion a commencé à prendre de plus en plus de place dans nos débats.

Je résume donc le contexte. La question était de savoir comment s'ouvrir vis-à-vis de l'extérieur et faire connaître l'expérience de la rencontre avec un analyste autrement que dans le cabinet d'un analyste. Dans l'axe du débat, le centre de consultation s'est imposé au ^{co} car cela permettait de nouer notre expérience comme communauté analytique à une offre à l'égard de la cité.

Un groupe s'est constitué ¹ pour réfléchir aux modalités permettant de donner une spécificité à cette expérience. C'est ainsi que nous nous sommes réunis pendant plusieurs mois avant de transmettre notre proposition au Conseil d'orientation incluant la création d'un centre et la possibilité d'ouverture de nouveaux centres à l'avenir toujours dans le cadre des Forums.

Notre travail a donc été de tracer les contours de cette nouvelle structure à partir de ce qui existait déjà. Il ne s'agissait donc pas de prétendre se substituer à des structures de consultation qui dans le social existaient déjà comme, par exemple, les CMP (centres médico-psychologiques) ou les BAPU (bureaux d'aide psychologique universitaires). Il ne fallait pas non plus que la proposition prenne la place d'une offre analytique là où elle existait. Notre choix a ainsi porté sur une délimitation clinique, soit adresser notre offre à des jeunes traversant un moment difficile et voulant rencontrer un analyste.

Un deuxième critère a été également décisif dans notre choix, la dimension financière. Étant donné que nous n'avions pas le recours pour créer une structure avec ses propres locaux et face à l'impossibilité d'obtenir des subventions, nous avons choisi de proposer que le local des Forums soit le premier lieu qui accueille cette expérience.

Il a fallu également fixer un troisième critère, celui de la durée de ces accueils. Nous avons résolu la question en gardant l'idée que le centre pouvait fonctionner avec une modalité qui était celle d'évaluer la crise traversée par un adolescent. Cela donnait d'abord la possibilité, une fois l'évaluation effectuée, d'adresser aux structures de soins, les crises ne relevant pas d'une psychanalyse. Puis nous avons pensé qu'il était trop limitatif de restreindre notre proposition à être celle d'une plaque tournante, permettant juste d'orienter la demande.

C'est ainsi que nous avons pensé que l'évaluation propre à l'accueil et à l'orientation pouvait prendre du temps et que ce temps était un temps non seulement d'accueil, mais aussi thérapeutique. Nous avons donc retenu comme fondamentale cette modalité spécifique de fonctionnement de notre centre, à savoir la notion d'évaluation de la crise, sans écarter la possibilité

que cette évaluation puisse donner lieu à la mise en place d'un lien transférentiel, et donc à la poursuite de l'expérience clinique dans le temps.

Il restait beaucoup de points à discuter sur le mode de la mise en pratique du centre, mais le dernier point que je trouve essentiel et qui a retenu nos débats, était celui du statut des consultants ainsi que celui de l'évaluation de l'expérience.

Nous avons retenu deux principes de base. Le premier était que le CAPA devait être au service de montrer qu'il est possible de faire exister une offre analytique en dehors des circuits connus. Il s'agissait donc de faire valoir les bénéfices dans la cité, de rencontrer un analyste pour quelqu'un qui autrement ne l'aurait pas fait. Le deuxième critère aussi fondamental est que le CAPA n'a pas pour vocation d'être seulement une offre de service, mais qu'il est une structure en intime connexion avec l'École des Forums.

Nous avons suivi là-dessus l'idée des collègues cliniques. De même que les collègues cliniques ne sont pas des structures d'enseignement de la psychanalyse séparées de notre finalité qui est l'École de psychanalyse, le CAPA devait être articulé aux finalités de notre École.

De là s'est imposée à nous l'idée que les consultants devaient être des membres de forum. Pour le démarrage de l'expérience, il était important que différentes générations de cliniciens s'offrent à participer à la consultation. C'est ainsi que s'est constitué le premier groupe de consultants avec à la fois des analystes ayant fait leurs preuves cliniques et d'autres qui commençaient en tant que cliniciens.


Il convient de souligner donc que le CAPA a été conçu comme un dispositif d'encadrement pour des cliniciens débutants auxquels nécessairement devaient être associés des cliniciens plus expérimentés. Mais le fait que le CAPA soit le centre d'accueil psychanalytique de notre École a amené l'idée qu'une priorité serait donnée aux consultants qui, en plus d'être membres des Forums, seraient en analyse et/ou en contrôle avec des analystes de notre École. La raison n'est pas que nos analystes puissent donner une garantie qui n'existe pas. C'est surtout que le CAPA a été pensé comme un dispositif associé à notre École et qui apporte le supplément à la formation clinique qui ne peut pas être donné par l'analyse ou les séminaires.

La priorité était donc fixée d'emblée : donner la possibilité à ceux de nos analysants qui voulaient se former cliniquement de compléter leur expérience dans une structure leur donnant, non seulement la possibilité de rencontrer la clinique, mais également un lieu comportant l'élaboration de l'expérience selon l'option lacanienne.

L'esprit donc du CAPA était ainsi délimité, soumis au CO et à la doctrine établie. Le CAPA devait être un laboratoire d'exploration dans le cadre de notre École pour des nouveaux cliniciens. Pour cela, nous avons insisté sur la pertinence de trois axes : le recrutement des consultants ; la mise en place de dispositifs de discussion des cas à l'intérieur du CAPA (laissant la possibilité, bien entendu, que chacun fasse des contrôles en dehors du CAPA, quand et avec qui il le souhaite) et l'échange régulier – dans la mesure du possible – avec nos partenaires dans la ville (comme médecins, psychiatres, psychologues) avec l'idée de rendre compte de notre expérience vis-à-vis de l'extérieur ; enfin une transmission régulière de l'expérience pour instruire notre communauté et aussi la faire connaître à l'extérieur.

Pour terminer, un témoignage n'a de valeur que s'il se situe dans la perspective actuelle. Il est certain que la mise en place du CAPA nécessite une réévaluation périodique de l'expérience afin de savoir si les options prises correspondent à ce qui a été initialement prévu. Ce qui a été envisagé au départ n'est pas nécessairement fixé pour toujours. Néanmoins, s'il y a nécessité de rectifier l'orientation, il faut le prouver à partir de l'expérience. L'initiative de cette réévaluation revient aux responsables du CAPA mais elle ne peut pas être faite sans un débat dans notre communauté, faute de quoi le risque est celui de toute expérience institutionnelle dans la psychanalyse, soit la déviation dans l'orientation.

Mots-clés : offre analytique, social, École.

1.  Il a été composé par Claude Léger, Françoise Josselin, Brigitte Hatat, Patrick Barillot et moi-même.